

Les nouvelles de mars 2020

« Pour tous ceux qui ne veulent
Ni déléguer la conduite de leur vie
Ni céder leur part des affaires communes
Ni renoncer à leur humaine condition »

Revue L'Inventaire, Éditions La Lenteur par Matthieu Amiech et Nicolas Eyguesier (voir au point 12 ci-dessous).

Bonjour,

au sommaire de ce mois nous vous proposons :

1- Une conférence de Pièces et Main d'Oeuvre le vendredi 13 mars à 20h30 à la Grange de Floyrac (Rodez- Onet village- Fontanges)

2- Lancement du Label'Onde dans l'Aveyron : initiative des collectifs aveyronnais, soutenue par le Comité Causse Comtal.

3- Appel au soutien de l'Amassada : conférences le 10 , et le 11 mars devant le Tribunal de Rodez

4- 5G : interpellés par un courrier les candidats aux municipales et les futurs élus.
Articles du Canard Enchaîné qui en parlent

5- 1500 astronomes professionnels contre la 5G

6- La 5G se déploie alors que ses effets sur la santé ne sont pas évalués, article de Reporterre

7- Linky et vie privée : la CNIL met en demeure EDF et Engie

8- Proposition de loi du groupe communiste à l'Assemblée Nationale « visant à permettre la construction d'habitats, dans des zones vierges d'ondes nocives, pour les personnes souffrant d'hyper-électrosensibilité ».

9- Santé Publique France : Cancers du cerveau : 4 fois plus de nouveaux cas de glioblastomes en 2018, les champs électromagnétiques évoqués.

10- a / Gard : neuf cas d'une tumeur rare détectés dans une zone industrielle, par Santé publique France, là aussi les ondes artificielles évoquées.

b /Cancers pédiatriques dans le Haut-Jura, les champs électromagnétiques évoqués

11- Justice Italienne : reconnaissance du lien entre tumeur au cerveau et téléphones portables

12- Les éditions la Lenteur contre le déferlement numérique :

a/« Le numérique devient le cœur de la catastrophe écologique » par Mathieu Amiech, article de Reporterre.

b/ Rapiécer le monde. Les éditions La Lenteur contre le déferlement du monde. Par François

Jarrige. 20 décembre 2019.

c/“La liberté dans le coma, essai sur l’identification électronique et les motifs de s’y opposer” (La Lenteur, édition 2019)

Si les liens dysfonctionnent, retrouvez cette lettre sur CCAVES.ORG, rubrique de notre collectif.

Comme tous les premiers mercredis du mois, réunion apéritive de travail au Guingois le mercredi 4 mars, place de l'église à Marcillac, à partir de 19 heures, ouverte à toutes et tous.

.....

1- Conférences de Pièces et Main d'Oeuvre le vendredi 13 avril à la Grange de Floyrac (Rodez- Fontanges- Onet village)

« L'Humain libre dans un
Monde-machine ? »

Avec Pièces et Main d'œuvre

Auteur du « Manifeste des chimpanzés du futur
contre le transhumanisme »

Linky, smart city, 5G, objets connectés :
Y'a t'il un écran entre nous et la liberté ?
Quelles conséquences sociétales du numérique ?
Qu'est que le transhumanisme ?

En partenariat avec Les Jeudis en Questions ?

Pièces et Main d'Oeuvre : avec d'autres comme les éditions La Lenteur, le Groupe Marcuse, les éditions de l'Encyclopédie des nuisances ou de L'Echappée, des journaux et revues comme *CQFD* et *Notes & Morceaux Choisis*, ou encore les diverses branches de la Décroissance, leur objectif est de contester les nouvelles infrastructures en cours de déploiement au tournant du XXI^e siècle, qu'il s'agisse du numérique, des OGM, ou des grands projets d'aménagement destructeurs des milieux .

.....

2- Lancement du Label'Onde dans l'Aveyron : initiative des collectifs aveyronnais, soutenue par le Comité Causse Comtal.

La coordination des collectifs aveyronnais et l'association agréée protection de l'environnement le Comité Causse Comtal viennent de lancer l'initiative d'un label pour les lieux accueillant du public qui s'engagent dans une certaine sobriété quant à certaines technologies électromagnétiques et de celles qu'ils peuvent gérer.

Ces lieux ne seront pas des zones blanches et seuls deux critères obligatoires sont proposés, le reste étant facultatif :

- ne pas avoir de wifi

- ne pas avoir de DECT, ou alors de ceux qui peuvent se mettre en mode eco-dect

(Le mode eco-dect permet que le téléphone arrête d'émettre une fois sur la base et module sa

puissance selon l'éloignement en conversation : nous contacter pour connaître les marques le proposant. Néanmoins nous continuons à conseiller le filaire).

D'ores et déjà une quinzaine de lieux, alors que nous n'avons pas lancé officiellement cette initiative, adhèrent au principe : boutique bio, café, maison de presse, gîtes....

La liste de ces lieux sera disponible dans la lettre de nouvelles de d'avril qui vous sera envoyée ou qui sera disponible ici :

<https://ccaves.org/blog/les-lettres-de-nouvelles-mensuelles/>

En échange nous nous sommes engagés à mettre en avant ces lieux par voie de presse et autres moyens, dont notre lettre de nouvelles qui s'adresse à des milliers d'aveyronnais.

Nous essayons par là-même de renverser les imaginaires sur le bien-être social qui serait corrélé à une connexion par champs électromagnétiques artificiels supplémentaire, et d'essayer de contrer ces politiques de réduction de "fractures numériques" délétères, dont le principal corollaire est une exposition toujours plus accrue.

Si vous le souhaitez vous pouvez proposer cette idée dans tous les lieux accueillant du public que vous connaissez : boutiques, café, divers locaux de professionnel, gîtes notre label est informel et libre. Seules précautions, les logos et nom du label ne doivent pas être réutilisés sans notre accord, surtout si le contenu de la charte est modifié.

Voici les documents de présentation.

Charte :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/vers-finale-charte-engagement-sobri%C3%A9t%C3%A9-ondes-1.pdf>

Complément :

https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/version-finale-labelonde_30012020-1.pdf

Ecrivez-nous pour nous proposer des lieux.

(Par courrier au Ptit bio, 5 allées des rosiers 12 330 Marcillac)

En vous remerciant.

.....

3- Appel au soutien de l'Amassada : conférences le 10, et le 11 mars devant le Tribunal de Rodez

Mercredi 11 mars dès 13h rassemblement devant le tribunal de Rodez.

Repas partagé. Musique et détermination.

Soirée débat du 10 mars 2020

L'Amassada est une assemblée de lutte contre la démesure énergétique et autres joyeusetés industrielles qui minent les campagnes, les gens et la planète. Plus précisément l'Amassada s'est constituée sur l'opposition au grand projet nuisible de RTE à St Victor et Melvieu, un gigantesque transformateur électrique qui entre autre, va permettre la connexion au réseau d'un millier d'éoliennes sur un territoire qui n'en a pas besoin. Depuis 10 ans s'organisent les habitants (association Plateau Survolté) : information, recours juridiques,

manifestations ... Depuis cinq ans s'organisait l'occupation et la défense du lieu. Le 8 octobre, la Libre Commune de l'Amassada est expulsée et rasée par d'importantes forces de l'ordre, blindés, hélicoptère et engins de chantier... Le 12 octobre nous avons tenté de reprendre la Plaine, 4 personnes ont été arrêtées, piochées dans la masse et placées en GAV 48h. Ils passent en procès le 11 mars avec pas moins de sept chefs d'inculpation. Le saccage social et le saccage écologique relèvent de la même logique : remplir les poches des puissants d'aujourd'hui. Rassemblons nos forces pour les percer et faire ruisseler vraiment.

Retrouvons-nous le 10 mars au soir à la Grange de Floyrac pour une soirée-débat avec :

Christophe Bonneuil (Historien au CNRS en histoire environnementale et histoire des sciences et des techniques, enseignant à l'EHESS). Thème : « Leur écologie et la nôtre, des années 70 à aujourd'hui. Christophe Bonneuil a co-écrit « L'événement anthropocène. La terre, l'histoire et nous » (Points Seuil, 2016) et « Une autre histoire des Trente Glorieuses » (La Découverte, 2013).

Aurélien Berlan (philosophe-jardinier, membre du groupe Marcuse qui vient de rééditer *La liberté dans le coma*, La lenteur, 2013). Thème : numérisation du monde, boulimie énergétique et surveillance totale. Dans son premier livre aux éditions de La Découverte il revient (avec Tönnies, Simmel et Weber) sur la marchandisation générale, l'érosion du lien social, la perte de sens et de liberté liés à l'emprise des organisations bureaucratiques.

.....

4- 5G : interpellez par un courrier les candidats aux municipales et les futurs élus. Articles du Canard Enchaîné qui en parlent

L'association nationale Priartem propose d'interpeller les élus et candidats aux municipales sur la 5G par ce courrier :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Courrier-modèle-aux-candidats-municipales-2020def-1.doc>

Extraits : " Aussi nous vous demandons, dès à présent, de vous engager sur les points suivants :

- 1. mise en place dès votre élection d'une commission municipale des ondes avec des représentants de citoyens ; demande de création de l'instance de concertation départementale (ICD) ;
- 2. prise immédiate d'un moratoire sur la 5G ;
- 3. refus de toute déclaration préalable incomplète (mention d'antennes factices, inactives, leurre...) contenant en fait des projets cachés d'installation d'antennes 5G ;
- 4. opposition à toute déclaration préalable d'implantation d'antennes à proximité de lieux d'habitation ou d'écoles ;
- 5. demande systématique de simulation de champ pour toute nouvelle implantation et présentation des résultats devant la commission de concertation ;
- 6. refus d'installation du WiFi dans les écoles et modifications en installations filaires si le WiFi est déjà installé ;

- 7. si le linky n'est pas encore déployé sur votre commune, décision d'un moratoire et interpellation de l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) compétente ;
- 8. information régulière de vos administrés concernant un usage raisonné des outils numériques afin que soient privilégiées les connexions filaires.

La 5G détecteur de mensonges article du Canard Enchaîné du 12 février 2020

Détecteur de mensonges des candidats et élus qui se disent écologistes...

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Canard-12-02-2020-5G-D%C3%A9tecteur-de-mensonges.pdf>

Si j'ai la 5G article du Canard Enchaîné du 15 janvier 2020

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/5G-Le-Canard-2020.jpg>

.....

5- Appel de 1500 astronomes professionnels contre la 5G

Traduit sur le site du collectif de Montpellier :

<http://stoplinkymtp.over-blog.com/2020/01/appel-de-166-astronomes-le-14-janv.2020-a-stopper-urgence-le-lancement-des-satellites-5g.html>

Extrait :

« Ceci est un appel international d'astronomes professionnels ouvert à la souscription pour demander une intervention des institutions et des gouvernements. Les observations astronomiques depuis le sol peuvent être gravement endommagées par le déploiement en cours de grandes flottes de satellites en vue de la prochaine génération de télécommunication.

Depuis des siècles, les observations astronomiques depuis le sol conduisent à des progrès exceptionnels dans notre compréhension scientifique des lois de la nature. Actuellement, les

capacités des instruments d'observation astronomiques depuis le sol sont menacées par le déploiement de flottes de satellites.

Par le biais de cet appel international et suivant les mêmes inquiétudes exprimées par l'Union astronomique internationale, l'AIU [1] ainsi que d'autres institutions, nous lançons une demande solennelle pour une protection accrue et une sauvegarde efficace des observations astronomiques professionnelles depuis le sol, garantissant le droit d'observer un ciel exempt de sources de pollution artificielles inutiles.

Tous les signataires, astronomes et collaborateurs souhaitent en particulier manifester de façon humaine et personnelle leur inquiétude et leur contrariété liées à la couverture dans le ciel produite par les satellites artificiels, qui représentent une dégradation dramatique du contenu scientifique pour un énorme ensemble d'observations astronomiques ».

.....

6- La 5G se déploie alors que ses effets sur la santé ne sont pas évalués, article de Reporterre , 25 février 2020 / Laury-Anne Cholez

<https://reporterre.net/La-5G-se-deploie-alors-que-ses-effets-sur-la-sante-ne-sont-pas-evalues>

Avec cette « pépite » du Directeur de l'Autorité de régulation des télécoms, quant à la force du lobby de l'industrie téléphonique en France:

« Même si les scientifiques réussissent à faire leur travail, les responsables politiques auront-ils le courage de freiner le déploiement de cette nouvelle technologie ? Sébastien Soriano, le directeur de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) demeure sceptique. **Interrogé par le site 01.net** sur l'incessant renouvellement des standards téléphoniques, il confesse son impuissance : « *Cela dépasse largement le cadre de l'Arcep et c'est une question plus générale que les télécoms. Ce sont les consortiums qui animent les agendas de manière informelle. Il est peut-être temps que le politique ait son mot à dire* ». Une déclaration qui a fait bondir Stéphane Kerckhove, délégué général de l'association **Agir pour l'environnement** : « *Cela montre bien que la succession de nouvelles technologies est promue par des opérateurs et qu'il serait temps que l'État reprenne la main pour mieux réguler tout ça* ».

“Toutefois, il serait pertinent, pour une question de crédibilité de cesser de parler d'ondes millimétriques pour la 5G en Europe (...) La 5G déployée en phase 1, 3,5 GHz, longueur d'onde 10cm, en phase 2, 26 GHz, longueur d'onde environ 1 cm. Sans oublier la 5G bas débit 700MHz pour les zones rurales, longueur d'onde environ 50cm!

Imm de longueur d'onde vaut pour 300 GHz.

Il faut arrêter, en Europe de copier ce qui s'écrit sur le continent américain: aux USA et Canada, la 5G se déploiera entre autres sur le bande des 95Ghz, donc environ 3 mm de longueur d'onde Donc eux peuvent parler d'ondes millimétriques, pas nous en Europe.”

Patrice Goyaud

ROBIN DES TOITS 81

.....

7- EDF et ENGIE : mises en demeure pour non-respect de certaines conditions de recueil du consentement concernant les données des compteurs communicants

<https://www.cnil.fr/fr/edf-et-engie-mises-en-demeure-pour-non-respect-de-certaines-conditions-de-recueil-du-consentement>

Voici l'analyse du collectif du Vallon à la radio CFM :

<https://cfmradio.fr/podcast/les-anti-linky-marquent-un-point/>

.....

8- Proposition de loi du groupe communiste à l'Assemblée Nationale « *visant à permettre la construction d'habitats, dans des zones vierges d'ondes nocives, pour les personnes souffrant d'hyper-électrosensibilité* ».

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2512_proposition-loi

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

De plus en plus de personnes sont confrontées à une intolérance à l'encontre des ondes électromagnétiques, générées pour partie par les nouvelles technologies de téléphonie mobile, par la transmission d'internet par onde (wifi) et par toutes les installations électriques pouvant être source de champs magnétiques.

Les personnes dites « hyper-électrosensibles » souffrent au quotidien. Ces souffrances peuvent se traduire par de nombreuses affections.

Si les symptômes sont reconnus, certains étant pris en compte dans les orientations des maisons départementales des personnes handicapées, leur corrélation avec l'exposition aux ondes électromagnétiques reste complexe à démontrer et fait l'objet de nombreux débats scientifiques au niveau international.

Toutefois, les souffrances sont réelles et le nombre de personnes atteintes de cette pathologie ne cesse de croître avec la généralisation des expositions aux ondes dans une société dans laquelle les nouvelles technologies sont omniprésentes et en fort développement.

Face à un double constat, d'une part la demande de couverture numérique et mobile et l'émergence permanente de nouvelles technologies, d'autre part l'accroissement du nombre de personnes développant des intolérances aux ondes électromagnétiques, il est nécessaire de trouver des solutions adaptées à ces intérêts contradictoires, notamment dans le domaine du logement.

Aussi, toutes les zones urbanisées répondant à l'exigence d'accès aux moyens modernes de communication, il est impérieux d'initier des dispositifs permettant de pallier les conséquences de cette exposition aux ondes.

Il apparaît nécessaire de réserver des zones à construire pour accueillir les résidents souffrant de ces troubles de sensibilité. Elles permettraient de créer des lieux de vie vierges de toutes ondes

électromagnétiques en prenant en compte à la fois la proximité, pour ne pas créer de ghetto, et l'exigence de respecter les impératifs liés à une zone naturelle.

Cette proposition de loi n'a pas vocation à introduire un système purement dérogatoire en matière d'urbanisme. Mais, elle doit permettre une adaptation de la loi aux personnes souffrant d'intolérance aux ondes, au même titre que des adaptations de domicile existent pour des personnes en situation de handicap.

La loi ALUR ayant généré des contraintes supplémentaires dans le cadre de la construction ou la rénovation de certains bâtiments, durcissant ainsi les règles d'urbanisme, notamment en milieu rural, une modification du code de l'urbanisme s'impose pour permettre, à titre expérimental, de rendre constructibles des parcelles dans les espaces naturels agricoles ou forestiers démunies de tous réseaux générateurs d'ondes électromagnétiques.

PROPOSITION DE LOI

Article unique

L'article L. 151-11 du code de l'urbanisme est complété par un III ainsi rédigé :

«III. – Dans les zones démunies de tous réseaux électromagnétiques, le règlement peut autoriser, à titre expérimental, des constructions nécessaires à l'accueil de personnes souffrant d'incompatibilité avec ce type de réseaux. Après avis de l'Agence régionale de santé, de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et, en zone naturelle, de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, le règlement précise la zone d'implantation et les conditions de hauteur, d'emprise et de densité de ces constructions afin d'assurer leur insertion dans l'environnement et leur compatibilité avec le maintien du caractère naturel de la zone. La durée d'expérimentation est fixée par décret.»

9- Cancers du cerveau : 4 fois plus de nouveaux cas de glioblastomes en 2018 selon Santé Publique France.

Les champs électromagnétiques évoqués

<https://www.phonegatealert.org/cancers-cerveau-glioblastomes-2018-sante-publique-france>

« En conclusion de son analyse, Santé Publique France considère que les facteurs extrinsèques qui peuvent jouer un rôle dans l'augmentation de l'incidence du glioblastome pourraient être :

« la radiothérapie cérébrale et peut-être une exposition intense et prolongée aux pesticides (agriculteurs)[14]. Les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène des expositions aux champs électromagnétiques [15] »

[14] Almairac F, Paquis P. L'encyclopédie neurochirurgicale. Glioblastomes. Janv 2015.

[15] Anthony B. Miller, L. Lloyd Morgan, Iris Udasin, Devra Lee Davis. Cancer epidemiology update, following the 2011 IARC evaluation of radiofrequency electromagnetic fields (Monograph 102) Environmental Research. 2018. 167:673-683.

Devoir absolu de protéger les enfants et les jeunes

Pour le Dr Annie Sasco, médecin épidémiologiste du cancer, ancienne Directrice d'Unité de Recherche au CIRC-OMS:

« L'évolution des taux d'incidence et de mortalité des tumeurs du système nerveux central dans leur ensemble et surtout des glioblastomes au cours des trente dernières années est particulièrement préoccupante. Bien sûr les conduites diagnostiques ont évolué et jouent un rôle

surtout pour les personnes les plus âgées. Il n'en reste pas moins une augmentation réelle y compris chez les plus jeunes pour lesquels il est vraisemblable que les modalités diagnostiques ont moins changé que chez les personnes âgées et qui donc peut être liée à des facteurs environnementaux et en premier lieu à l'usage des téléphones portables ou sans fil. Informer le public devrait permettre de ne pas continuer sur cette trajectoire d'augmentation notamment chez les sujets jeunes, avec le devoir absolu de protéger les enfants en ne leur permettant pas d'utiliser un téléphone cellulaire et de façon générale en les protégeant de l'exposition aux champs électromagnétiques»

.....

10- a/ Gard : neuf cas d'une tumeur rare détectés dans une zone industrielle .

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/gard-neuf-cas-d-une-tumeur-rare-detectes-dans-une-zone-industrielle-7800032224>

Santé publique France a publié une étude mardi 4 février, recensant neuf cas rares de tumeurs du système nerveux détectés dans le Gard. Les individus touchés vivent tous dans une ancienne zone industrielle du département.

L'effet cocktail en question: les pesticides et autres perturbateurs aggravent les effets des ondes :

"Les rayonnements ionisants sont les seuls facteurs de risques avérés des glioblastomes", souligne également le neurochirurgien, précisant que les champs électro-magnétiques ou les pesticides pouvaient également être liés ».

b/ Cancers pédiatriques dans le Haut-Jura, les champs électromagnétiques évoqués

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/haut-jura/comment-expliquer-cancers-enfants-haut-jura-exposition-grossesse-est-determinante-1749541.html>

André Cicolella est le président fondateur du [Réseau Environnement Santé](#).

(...)

Pourquoi ce nombre de cancers pédiatriques est-il circonscrit à cinq communes ?

« Une partie de l'explication tient dans l'effet cocktail entre des substances chimiques et d'autres facteurs comme le champ électro-magnétique ou l'alimentation, l'eau par exemple. Pendant la grossesse, l'exposition est limitée dans le temps, parfois de faible intensité. Le seul moyen de savoir, ce serait de prélever systématiquement une mèche de cheveux des parents et des enfants. Leur analyse permettrait peut-être d'avoir des réponses. Réseau Environnement Santé milite pour la mise en place d'un comité permanent pour analyser ce type d'événements, comme le cluster de cancers chez l'enfant en Loire Atlantique, ou les enfants sans bras dans l'Ain. »

Et sur cette situation :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/haut-jura/cancers-pediatriques-haut-jura-on-nous-dit-qu-on-ne-va-surement-rien-trouver-temoigne-famille->

.....

11- Justice Italienne : reconnaissance du lien entre tumeur au cerveau et téléphones portables

<https://www.capital.fr/economie-politique/le-smartphone-provoque-le-cancer-pour-la-justice-italienne-1359928>

*« La cour d'appel de Turin a tranché. Pour elle, le smartphone favorise bien l'apparition du cancer. C'est pour cela qu'elle a confirmé la condamnation de Telecom Italia, prononcée en 2017 par le tribunal d'Ivrée, révèle **Il Messaggero**. L'opérateur italien devra indemniser Roberto Romeo, un ancien employé, atteint d'une tumeur au cerveau après avoir travaillé durant quinze ans avec un téléphone portable collé à son oreille. "Vous n'avez qu'à utiliser votre téléphone portable trente minutes par jour pendant huit ans pour être en danger", selon les avocats de l'ancien employé, interrogés dans le journal transalpin ».*

(...)

« Comprendre : Roberto Romeo est tombé malade à cause de l'utilisation accrue de son smartphone, qu'il utilisait quatre à cinq heures par jour dans le cadre de son travail. "Nous espérons que cette décision encouragera les parents à reconsidérer leur relation et surtout celle de leurs enfants avec des appareils mobiles", soulignent les avocats. De son côté, Roberto Romeo organise depuis plusieurs mois des réunions dans les écoles et les bureaux, dans le nord du pays, pour évoquer ce sujet. "L'Etat devrait informer les citoyens, comme pour les cigarettes", des dangers liés aux smartphones selon lui. »

.....

12- a/ « Le numérique devient le cœur de la catastrophe écologique » par Mathieu Amiech, article de Reporterre.

[Lire ici](#)

<https://reporterre.net/Matthieu-Amiech-le-Numerique-devient-le-coeur-de-la-catastrophe-ecologique>

” (...)C'est lié pour une bonne part à la dynamique du capitalisme. Le phénomène technologique est indissociable de la logique de profit. Notre modèle économique ne peut survivre et croître que s'il étend la sphère marchande. Il faut donc inventer de nouvelles marchandises. C'est ce que permet le numérique. Aujourd'hui, par exemple, c'est l'attention des gens qui devient monnayable. Avec le *smartphone*, on renonce définitivement à être maîtres de notre existence. On sous-traite notre vie, on la délègue à de grandes organisations bureaucratiques et marchandes. Ça touche jusqu'à la sexualité, la reproduction, l'intimité. Ces organisations ont besoin de plus en plus d'informations sur nous. Elles profitent de toutes les traces qu'on laisse sur internet par nos navigations quotidiennes. Mais on observe face à ce phénomène une forme de passivité, et même d'adhésion et de fascination.”

.....
**b/ Rapiécer le monde. Les éditions La Lenteur contre le déferlement numérique.
Par François Jarrige. 20 décembre 2019**

[Lire ici](#)

<https://www.terrestres.org/2019/12/20/rapiecer-le-monde-les-editions-la-lenteur-contre-le-deferlement-numerique/>

Extraits : “A propos de : Groupe Marcuse, *La liberté dans le Coma. Essai sur l’identification électronique et les motifs de s’y opposer*, Editions la Lenteur, 2013, nouvelle édition en 2019 ; *Le Monde en pièces. Pour une critique de la gestion. I. Quantifier*, Editions la lenteur, 2012 ; *Le monde en pièce. Pour une critique de la gestion. 2. Informatiser*, Editions la lenteur, 2019.

Dans les mois écoulés, les pouvoirs publics ont annoncé la disparition des tickets de métro à Paris, remplacés par une carte à puce et le passage de la Carte Vitale sur smartphone pour 2021 ; la SNCF programme quant à elle la suppression de tous les guichets de gare, alors que le gouvernement accélère la numérisation des services publics et organise la mise en place du réseau 5G, qui doit permettre la multiplication des objets connectés capables de « communiquer » entre eux. La numérisation accélérée apparaît de plus en plus comme le lieu de convergence des rationalités technique, managériale et économique du technocapitalisme contemporain. Partout le monde est censé devenir « smart » et intelligent, à commencer par les villes où se multiplient les capteurs pour « fluidifier » les flux d’hommes et de matières. Les annonces de ce type sont innombrables, omniprésentes, elles rappellent le « Bluff technologique » analysé par Jacques Ellul dans les années 1970 ou le « solutionnisme technologique » plus récemment déconstruit par E. Morozov. Elles caractérisent le régime contemporain des promesses technoscientifiques. Mais s’il s’agit de promesses et de discours profondément idéologiques et très souvent hors-sol, ces dynamiques de numérisation produisent également des effets réels et très concrets sur les psychismes, les rapports sociaux et les mondes du travail, comme sur nos milieux de vie.

(...) Les textes de la Lenteur défendent aussi l’édition papier et une certaine conception lente du savoir et de sa construction. La maison d’édition n’a ni site web, ni newsletter, l’annonce des publications est envoyée par voie postale. Ces choix paraîtront sans doute immédiatement invalides à ceux qui considèrent qu’il faut toujours vivre avec son temps et que le summum du radicalisme et de promouvoir des logiciels dits libres”

.....
c/ “La liberté dans le coma, essai sur l’identification électronique et les motifs de s’y opposer” (La lenteur, édition 2019)

Emission de France culture, Terre à terre, 22/03/2014

Matthieu Amiech du groupe Marcuse et du collectif “Faut pas pucer (mémé dans les ordis)”

<http://terreaterre.wv7.be/emissions/raw/140322.mp3>

Ce que nous avons tenté de démontrer dans ce livre, c’est qu’Internet n’est pas – ne peut pas être – un outil convivial. Nous ne pensons même pas qu’il s’agisse d’un outil, d’ailleurs : c’est un système, une mégamachine qui structure, quadrille, organise nos vies dans le sens d’une hétéronomie accrue – une addiction à plus d’électricité, plus de métaux rares, plus de temps passé devant un écran plutôt qu’en contact physique avec nos semblables... Nous ne voulons pas défendre « les droits de l’Homme dans la société numérique », nous voulons défendre la condition

humaine qui est menacée par la société numérique. Nous pensons que la défense de la liberté et de l'égalité implique de réduire massivement notre usage des artefacts numériques, et de recréer un monde où l'on puisse s'en passer. Cette position relève apparemment du tabou aujourd'hui, et ceci jusque dans la plupart des cercles se présentant comme anticapitalistes, révolutionnaires, ou « en lutte contre toutes les formes de domination ».

Collectif « Faut pas pucer (mémé dans les ordis) »

Faut pas pucer – Le Batz 81140 Saint-Michel-de-Vax fautpaspucer-at-laposte.net

Mouvement des 451

<http://les451.noblogs.org/>

Groupe Ecran Total : ecrantotal@riseup.net

Tél : 04-77-60-56-77